

Le Petit Journal

Bureaux : rue Richelieu, 112

Librairie du Petit Journal

Abonnements Paris
TROIS MOIS..... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 15 FR.

QUOTIDIEN

UN NUMÉRO : 5 CENTIMES

Abonnements Départ.
TROIS MOIS..... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 21 FR.

Cinquième Année : N° 1,702

Lundi 30 septembre 1867

Tirage du Petit Journal : 243,100

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

LES CONVULSIONNAIRES

DE LA RUE LE PELETIER

J'ai vu bien que j'ai vu hier au soir des choses qui laissent fort loin derrière elles les frères Davenport et les prétendus miracles du Magnétisme.

Si le zouave Jacob faisait le quart des merveilles qui m'ont impressionné, il passerait pour un demi-dieu.

Les étonnements se produisent dans une petite salle qui n'est pas encore classée dans la hiérarchie des spectacles.

Cela se passe à l'Arène athlétique de la rue Le Peletier. Voilà sans doute pourquoi il est si peu question des sorciers dont je parle aujourd'hui.

Les gens que j'y ai été voir hier au soir ne nomment des Aïssa-Houas.

Vous ne trouverez pas ce nom dans le Dictionnaire de l'Académie française.

Mais vous le rencontrerez dans le premier volume du Dictionnaire du XIX^e siècle, par M. Pierre Larousse. Il y est dit :

AÏSSA-HOUHA, nom qu'on donne en Algérie à des hommes qui apprivoisent les serpents et qui passent pour des sorciers ; c'est, en Algérie, un ordre religieux musulman, fondé par Sidi-Aïssa ; Théophile Gautier a dit quelque part : Cette activité n'a rien de désordonné et de fiévreux comme les convulsions épileptiques des Aïssa-Houas.

Il est évident que nous avons affaire à des illuminés, car voilà vingt-six Arabes qui s'accroupissent et se servent d'abord de castagnettes de fer pour accompagner leurs chants.

La danse mystique commence, et les tamtams monotones battent le rythme de chaque mélodie.

Mais s'il ne s'agit que de la musique arabe, je n'aurais pas éprouvé les frayeurs et les étonnements dont j'ai à rendre compte.

Une chanson émeut, fait pleurer ou rire par son expression ; elle ne donne pas le frisson.

Du corps de ballet musulman est sorti le premier un jeune Arabe, qui a pris un charbon ardent.

Je n'ai pas le soupçon que ce pâté de un charbon d'une chaleur factice, préparé à plaisir, car j'ai senti son ardeur quand on l'a passé devant moi.

Et il a brûlé le plancher quand il a échappé aux mains de celui qui le tenait.

L'homme a pris le charbon ardent ; il l'a mis dans sa bouche, avec des cris horribles... et il l'y a gardé!!!

Il est évident pour moi que ces farouches Aïssa-Houas sont de véritables convulsionnaires mahométans.

Au siècle dernier, il y eut les convulsionnaires de Paris.

C'étaient des fanatiques, qui s'en allaient sur la tombe du diacre Paris, au cimetière de Saint-Médard, et qui s'y livraient à des convulsions épileptiques.

Quelques-uns, véritables illuminés, se torturaient volontairement et prétendaient trouver, au milieu des tortures et des souffrances qu'ils s'imposaient, des jouissances infinies et de délicieuses extases.

Les Aïssa-Houas de la rue Le Peletier ont assurément retrouvé cette curieuse découverte du plaisir, de la volupté et de l'extase... dans la mortification corporelle.

Théophile Gautier, avec son style inimitable, a décrit les danses de ces convulsionnaires arabes.

Voici ce qu'il en disait dans le *Moniteur* du 29 juillet dernier :

Le premier intermède de danse était accompagné de trois grosses caisses et de trois hautbois jouant en mode mineur une cantilène d'une mélancolie nostalgique, soutenue par un de ces rythmes implacables qui finissent par s'emparer de vous et vous donner le vertige. On dirait une âme plaintive que la fatalité force à marcher d'un pas toujours égal vers une fin inconnue, mais qu'on pressent douloureuse.

Bientôt une danseuse se leva de cet air accablé qu'ont les danseuses orientales, comme une morte qui éveillerait une incantation magique, et par d'imperceptibles déplacements de pieds s'approcha de l'avant-scène ; une de ses compagnes se joignit à elle, et elles commencèrent, en s'animant peu à peu sous la pression de la mesure, ces torsions de hanches, ces ondulations de torse, ces balancements de bras agitant des mouchoirs de soie rayés d'or et cette pantomime langoureusement voluptueuse qui forme le fond de la danse des almées. Lever la jambe pour une pirouette ou un jeté-battu serait, aux yeux de ces danseuses, le comble de l'indécence.

A la fin, toute la troupe se mit de la partie, et nous remarquâmes parmi les autres une danseuse d'une beauté farou-

che et barbare, vêtue de haïks blancs et coiffée d'une sorte de chachia cerclée de cordelettes. Ses sourcils noirs rejoints avec du surmeb à la racine du nez, sa bouche rouge comme un piment au milieu de sa face pâle, lui donnaient une physiognomie à la fois terrible et charmante ; mais l'attraction principale de la soirée était la séance des Aïssa-Houas ou disciples d'Aïssa, à qui leur maître a légué le singulier privilège de dévorer impunément tout ce qu'on leur présente.

Ici, pour faire comprendre l'excentricité de nos convulsionnaires algériens, je préfère ma prose simple et sans art à la phraséologie élégante et savante du maître.

Voici donc ce que j'ai vu :

Un Arabe arrive ; on lui donne un carreau de verre à manger!

Il le prend, il le met dans sa bouche, il le mange tout entier!

On entend pendant plusieurs minutes ses dents broyer le verre.

Le sang paraît à la surface de ses lèvres frémissantes.

Il avale le carreau de verre broyé.

Le tout avec force danse et genuflexions, au son des tamtams obstinés.

A celui-là succède un Arabe, qui porte à la main des branches du figuier de Barbarie, le Cactus aux longues épines.

Chaque aspérité du feuillage est comme une pointe acérée.

L'Arabe mange ce piquant feuillage, comme nous mangerions une salade de romaine ou de chicorée.

Il ne s'embarrasse pas de l'épine meurtrière, il ne calcule pas si cette singulière végétation est digestive.

Il avale en faisant mille contorsions en l'honneur du Prophète.

Quand le feuillage meurtrier du cactus eut été absorbé, il vint un Arabe qui dansait en tenant une lame dans sa main.

Il appuya cette lame sur son œil droit en disant des versets sacrés qui devraient bien comprendre nos oculistes.

Et il sortit son œil droit tout entier de l'orbite!

Tous les assistants poussèrent aussitôt un cri de terreur.

Alors vint un homme qui se fit serrer le corps avec une corde... Vingt hommes tiennent : il lutte, il sent la corde entrer dans

ses chairs... il rit et chante pendant cette agonie.

Voilà un autre énergumène devant lequel on apporte un sabre turc.

J'ai passé mes doigts sur sa lame fine et coupante comme celle d'un rasoir.

L'homme défait sa ceinture, montre son ventre à nu et se couche sur la lame... on l'y pousse, mais le damas respecte son épiderme... l'Arabe a vaincu l'acier.

Je passe sous silence les Aïssa-Houas qui mangent du feu, tout en plaçant leurs pieds nus sur un brasier ardent.

J'ai été voir le brasier dans les coulisses et j'atteste qu'il est ardent et composé de bois enflammé.

J'ai également examiné la bouche de ceux qui sont nommés les mangeurs de feu.

Les dents sont brûlées.

Les gencives sont calcinées.

La voûte palatine semble s'être endurcie.

Mais c'est bien du feu... tous ces tisons ardents qu'ils avalent... avec des contorsions de damnés cherchant à s'acclimater dans l'enfer... qui passe pour être un pays chaud.

Ce qui m'a le plus impressionné dans cette étrange exhibition des Convulsionnaires de la rue Le Peletier, c'est le mangeur de serpents.

Figurez-vous un homme qui ouvre un panier.

Dix couleuvres à la tête menaçante en sortent en sifflant.

L'Arabe pétrir les serpents, les fugace, les fait s'enrouler autour de son torse nu.

Puis il choisit le plus gros et le plus vivace, et de ses dents lui mord et lui enlève la queue.

Alors, le reptile se tord dans les angoisses de la douleur.

Il présente sa tête irritée à l'Arabe, qui met sa langue à la hauteur du dard.

Et tout à coup... d'un coup de dents il tranche la tête du serpent... ET LA MANGE!!!

On entend croquer le corps du reptile sous la dent du sauvage, qui montre à travers ses lèvres ensanglantées le monstre décapité.

Et durant ce temps la musique mélancolique des tamtams continue son rythme sacré.

Et le dévoreur de serpents va tomber pâle et étourdi aux pieds des chanteurs mystiques.

On n'a, jusqu'à la semaine dernière, expérimenté cet exercice qu'avec des ser-

FEUILLETON DU 30 SEPTEMBRE

LES ESCLAVES DE PARIS

PREMIÈRE PARTIE

G. Mascarot et C^o

XX

Suite

Le ton de M. Gandelu, cette question à brûle-pourpoint : « Connaissez-vous mon fils ? » devint éloquent.

Le sens de toutes les paroles de l'entrepreneur, obscur jusqu'alors, éclatait à ses yeux. Les raisons de toutes ces violences, il les présentait.

Il se trouvait, c'était évident, en présence d'un père justement irrité, qui prenait une triste et amère satisfaction à comparer son fils à un jeune homme dont il estimait l'intelligence, le caractère et l'énergie.

André, qui se souvenait trop du dîner donné chez Ross, et qui avait encore sur le cœur

certaines expressions de M. Gandelu fils, hésita quelque peu à répondre.

Il se demandait, pour couper court, si ne serait pas sage de dire : « Non, tout simplement ! » Puis il pensa que ce serait là, probablement, un mensonge inutile, et c'est en devenant fort rouge qu'il dit :

— J'ai eu le plaisir de me trouver une ou deux fois avec M. Gaston.

L'entrepreneur, à ces mots, bondit comme s'il eût reçu un coup de fouet en pleine figure, et d'un terrible revers du montant de chaise qu'il ne lâchait toujours pas, il fit voler en éclats un des panneaux d'une magnifique armoire de chêne.

— Saint bon Dieu ! s'écria-t-il avec un accent terrible, ne prononcez jamais ce nom-là devant moi ! Gaston !... Est-ce que véritablement vous croyez que mon fils a moi, Nicolas Gandelu, se nomme Gaston ? Il a été baptisé Pierre, du nom de défunt mon père, qui était terrassier de son état, mais qui était un homme. Ce nom de Pierre a fait honte à ce sot qui est mon fils. Il ne le trouvait pas assez relevé. Il lui fallait un petit nom d'amour bien doux, et surtout distingué, à donner comme sien à ces créatures qui le grugent en se moquant de lui, Pierre !... c'était commun, ça puait le travail et l'honnêteté ! Tandis que Gaston !... Diable ! ça sent son prince et ça

fléure la pommade. Gentil, Gaston, mignon, joli... donnez patte à maîtresse !

L'expression de l'entrepreneur, en même temps qu'il s'efforçait d'imiter une voix flûtée, était si réellement comique, en dépit de sa douleur, qu'André, à grand-peine, dissimula un sourire.

— Si c'était tout, poursuivit M. Gandelu, je hausserais les épaules et ne dirais mot. Mais avez-vous vu ses billets de visite ? Il fait mettre dessus : Gaston de Gandelu, et il y a une couronne de marquis dans un des angles. Marquis ! lui, le fils d'un homme qui a servi les maçons ! marquis ! quand moi, son père, je n'ai pas encore essayé sur mon échine la trace des sacs de plâtre que j'ai portés !... Ah ! je t'en ferai voir des de ! Ah ! je t'en donnerai des marquisats !...

— Les très jeunes gens, essaya André, ont de ces petites faiblesses... Mais M. Gandelu n'était pas un père à admettre des enfantillages de ce genre.

— Non !... répondit-il, avec une violence croissante, vous ne sauriez excuser cela. Monsieur mon fils rougit de moi. Porter un nom pur et sans tache le gêne. Il y en a tant comme cela. Il trouverait meilleur d'être le fils d'un gredin titré.

Il prétend que ce titre le pose dans la société. Elle est bien, et vaut qu'on y tienne ; un ramassis de fripons, de filles perdues et

de dupes ! Je connais ses amis, des désœuvrés, des drôles, qui vont vêtus comme des poupées, frisés, gantés, des caricatures d'hommes. Méchants crevés ! On les saignerait à blanc, que d'eux tous on ne tirerait pas une pinte de sang pur.

C'est pour ce monde-là qu'il s'est donné un de...

Quand les garçons de restaurant lui dirent : « Monsieur le marquis, il est aux anges. Idiot !... Avec la moitié de ce qu'il dépense, je voudrais qu'on m'appelât sire, ou pour le moins monseigneur... »

Et il ne voit pas qu'on se moque de lui !

On l'entoure, on le flatte, on le caresse et il croit qu'on rend hommage à son esprit et sa beauté... Propre à rien ! C'est aux yeux de ton père le maçon qu'on fait la cour.

La situation d'André devenait de plus en plus pénible et délicate. Il eût donné bien des choses pour échapper à ces confidences arrachées à la colère, mais il ne pouvait se faire entendre, et il n'osait se retirer.

— Il n'a que vingt ans, poursuivait M. Gandelu, et déjà il est usé, fané, flétri, fini. Il est vieux, ses yeux clignotent et ses cheveux tombent. Il ne tient pas debout, il n'a que le souffle, et il passe ses nuits à hoïer.

Mais c'est ma faute, aussi, j'ai été trop bon. J'ai toujours été à plat-ventre devant sa volonté. Il m'aurait demandé ma vieille

pentis de l'Algérie qui auraient pu s'être civilisés en route.

Mais les serpents algériens s'épuisent comme toutes choses.

C'était, hier, le début des couleuvres de la forêt de Fontainebleau.

Et l'Algérien paraissait plein de défiance... à l'endroit de nos reptiles nationaux.

J'ai appelé ces Arabes de l'arène athlétique, les convulsionnaires de la rue Le Pelletier, en raison de la localité où en les montre.

Les anciens convulsionnaires, ceux du dernier siècle, faisaient aussi des choses étranges.

Il y eut alors une femme, dont le véritable nom était Marie Sonnet, et que les Parisiens du dix-huitième siècle avaient nommé la Salamandre ou la Sœur du feu!

Voici ce que dit de la Sœur du feu et des Mangeurs de feu en général, M. Duvey (de l'Yonne):

« On la plaçait sur un brasier ardent, et, quand le feu commençait à s'éteindre, elle criait: Sucre d'orge! et sucre d'orge était un énorme bâton pointu. En sortant du feu, elle ployait son corps en arc, le ventre en l'air, les reins portant sur la pointe du bâton; une fois placée, elle criait: Biscuit! biscuit! et une pierre de cinquante livres, attachée et soutenue en l'air par une poutre, tombait de tout son poids sur sa poitrine; on relevait la pierre à l'aide de la poulie à laquelle elle était attachée, et on ne cessait cette manœuvre que lorsque la sœur cessait de crier: Sucre d'orge!

L'histoire de tous les temps offre de nombreux exemples d'hommes incombustibles. Il est démontré depuis longtemps, que les santadores et les santiguadores d'Espagne se lavent les mains avec du plomb en fusion, jouent avec des lames de fer rouge, etc., etc. Ces hidalgos se prétendent incombustibles, par un privilège de naissance; ils se disent descendus de sainte Catherine, vierge et martyre. Une vierge n'a point de descendants directs; mais qui oserait contester leur origine? tous portent sur leur chair l'empreinte d'une roue; ce tatouage est plus que suspect. On n'oserait plus aujourd'hui, dans notre France, renouveler les épreuves du feu, et tant d'autres merveilles des temps passés. Le peuple était alors ignorant et crédule, et, à cet égard, tout le monde était peuple. »

Passé pour le feu dévoré, supporté aux extrémités... à la plante des pieds et aux paumes des mains... mais le broyeur de verre et le mangeur de couleuvres... ce sont d'inexplicables phénomènes.

« Nous les avons vus autrefois dans un douair aux environs de Blidah, dit M. Théophile Gautier, et ce sabbat nocturne nous a laissés des souvenirs encore tout frissonnants. Les Atssaous, après s'être excités par la musique, la vapeur des parfums et ce balancement de tête fauve qui agit comme une crinière leur immense chevelure, ont mordu des feuilles

de cactus, mâché des charbons ardents, léché des pelles rouges, avalé du verre pilé qu'on entendait craquer sous leurs mâchoires, se sont traversés la langue et les joues avec des lardoires, ont fait sauter leurs yeux hors des paupières, ont marché sur le fil d'un yatagan en acier de Damas; un d'eux, cerclé dans le nœud coulant d'une corde tirée par sept ou huit hommes, semblait coupé en deux; ce qui ne les a pas empêchés, leurs exercices achevés, de venir nous saluer dans notre loge à la manière orientale et de recevoir leur bacchich.

Des affreuses tortures auxquelles ils venaient de se soumettre, il ne restait aucune marque. Qu'un plus savant que nous explique le prodige, nous y renouons pour notre part.

Je suis de l'avis de mon illustre collègue et vénéré supérieur dans le grand art d'écriture, tout aussi difficile que celui d'avaloir des reptiles.

Je ne cherche pas à expliquer ces merveilles.

Mais il était de mon devoir de chroniqueur de ne pas les passer sous silence.

TIMOTHÉE TRIMM.

Paris

On va construire dans le quartier de la Glacière, entre la rue du Moulin-des-Prés et la route d'Italie, derrière les écoles communales, une nouvelle église désignée provisoirement sous le nom d'église Saint-Marcel-de-la-Maison-Blanche.

Le percement du beau boulevard de Magenta, travers le quartier oriental, au pied de la butte Montmartre, est à peu près opéré.

Bientôt commenceront les travaux de déblais, de nivellement, d'égoûts et d'organisation de la chaussée, ce qui demandera bien du temps à cause du raccordement de places et de chaussées qui sont à faire des deux côtés.

Le Pont-Royal doit être reconstruit et placé dans l'axe du guichet de l'Empereur et de la rue de Beaune.

L'histoire du Pont-Royal est assez curieuse. En 1632, un bac d'une construction grossière était le seul point de communication existant entre le faubourg Saint-Germain avec les Tuileries et le faubourg Saint-Honoré. Un nommé Barbier, qui possédait quelques arpents de terrain à l'endroit où est maintenant la rue de Beaune, construisit sur la rivière et à ses frais un pont en bois. Ce pont reçut plusieurs appellations. D'abord, on le nomma pont Barbier, du nom de son entrepreneur; puis, pont Sainte-Anne, de celui de la reine d'Autriche, et des Tuileries, parce qu'il y aboutissait; on le nomma aussi pont Rouge, parce qu'on le peignit de cette couleur. Il se composait de dix travées.

La débâcle du 20 février 1684 emporta ce pont. Le lendemain de ce désastre, Mme de Sévigné écrivait à sa fille qui disait: Le pont Rouge est parti pour Saint-Cloud. Il n'a point soutenu la charge des défillements qui ont tout ravagé.

Après la destruction du pont Barbier et en l'année 1685, le 25 octobre, Louis XIV ordonna qu'il serait reconstruit en pierre et à ses dépens, qu'on l'éleverait un peu au-dessus de l'endroit où avait été le pont Barbier.

Mansard et Gabriel fournirent les dessins de cette construction; mais c'est à un moine, à un simple frère que nous sommes redevables de la construction du Pont-Royal.

François Romain, c'est le nom de cet architecte, était natif de Gand et entra dans l'ordre de Saint-Dominique, à l'âge vingt-huit ans; il ne tarda pas à donner des preuves de sa capacité. Sa grande réputation détermina Louis XIV à le

faire venir en France pour lui proposer ce grand ouvrage.

Le frère jacobin, après avoir examiné tous les obstacles qui avaient jusqu'alors effrayé les plus grands maîtres, se chargea de les lever et il eut le bonheur de réussir, à la grande satisfaction du grand roi, et maintenant, après une période de cent quatre-vingt-deux ans, un pont nouveau a repris la place de celui dont la destruction fut la cause de l'établissement du Pont-Royal, qui coûta 72,171 livres 11 sous.

Les obsèques de M. le docteur Louis Véron auront lieu demain lundi à onze heures, à Saint-Joch.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de Vivoy, n° 62.

Le feu a pris hier dans une pièce de l'appartement occupé par M. Villemain, membre de l'Institut, dans la rue Mazarine.

Quelques boîtes ont été consumées, ainsi que les tentures des fenêtres. Le feu a pu être éteint par les personnes de la maison, aidées de plusieurs sergents de ville.

La cause de cet incendie est assez singulière. Il aurait été occasionné par un rat qui aurait pignotté un paquet déposé sur une table et renversant des allumettes chimiques.

Cerongeur imprudent paraît avoir été victime de sa glotonnerie, car on a trouvé au milieu des débris son cadavre presque carbonisé.

La réouverture des classes et cours aura lieu: Le 1^{er} octobre, au Conservatoire de musique et de déclamation, à l'Ecole impériale gratuite de dessin de la rue de l'Ecole-de-Médecine.

Le 7 octobre, dans les collèges et lycées.

Le 1^{er} novembre, à l'Ecole normale supérieure, à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole impériale des ponts et chaussées et à l'Ecole impériale d'application du génie maritime.

La cour d'assises de la Seine a prononcé hier son arrêt dans l'affaire des maraudeurs.

Legros et Dorléans ont été condamnés à huit ans de travaux forcés; Bailly, Deval et Kossin à cinq ans de la même peine; Moulin et Simon à quatre ans de prison; Dubamel et Maulny ont été acquittés.

L'Académie des beaux-arts, dans sa séance d'hier, a élu M. Alexandre Hease en remplacement de M. Ingres.

M. Alexandre Hease, peintre d'histoire, est né à Paris en 1806. Il a exposé un grand nombre de tableaux et décoré de peintures murales plusieurs chapelles dans les églises de Paris.

Plusieurs vols ont été récemment commis chez des cafetiers des quartiers Saint-Denis et Folie-Méricourt, par des malfaiteurs d'une audace peu commune. Voici comment ils procédaient:

Ils commencent à choisir le café dont ils veulent dévaliser le propriétaire, c'est généralement un établissement dont la salle de billard, au rez-de-chaussée ou au premier, communique au logement particulier du limonadier. Ils étudient les moments où la clientèle occupe tout le personnel et la famille, et où le billard est inoccupé, généralement à l'heure du dîner.

Une fois qu'ils sont sûrs de tous ces détails, ils commencent leurs opérations.

Trois ou quatre d'entre eux entrent, demandent si le billard est libre: sur la réponse affirmative, ils font marquer l'heure; puis ils montent, commencent une partie et se font servir des consommations.

Quand le garçon est redescendu, la porte est barricadée; les malfaiteurs tirent de leurs poches les barres de fer, les fausses clés et les ciseaux à froid qu'ils y avaient cachés; ils brisent sans bruit la porte, pénètrent dans le logement du limonadier; les meubles sont forcés, et leur contenu en numéraire, bijoux ou valeurs, est enlevé prestement.

Quand le vol est commis, ils éteignent le gaz qui éclaire le billard, redescendent l'escalier conduisant au café, et font régler la dépense et les frais de billard au comptoir, paient et disparaissent.

Quand d'autres voleurs veulent ensuite prendre le billard, on s'aperçoit que le gaz est éteint. Le garçon qui est passé dans la salle de billard se heurte aux tables et aux chaises entassées par les voleurs pour se barricader; on rallume le gaz

et on constate l'effraction de la porte de communication, l'enlèvement des espèces, bijoux, valeurs, etc.

Plusieurs plaintes de ce genre ont été déposées; l'autorité fait rechercher activement les auteurs de ces méfaits audacieux.

Nous avons dit hier que la police a arrêté une bande de malfaiteurs qui commettaient de graves déprédations dans la banlieue, et dévastaient les fermes, les jardins, les récoltes.

La gendarmerie de Romainville a arrêté de son côté huit individus dans les carrières de Romainville. Ces hommes, vivaient également de vol des récoltes.

Plusieurs autres rôdeurs nocturnes ont été également arrêtés. On croit que parmi ces individus se trouvent les auteurs de différents vols commis à Bagnolet, à Bois-Colombes, etc.

Dans cette commune, on avait enlevé un tiroir-caisse d'une boutique.

Ce tiroir, qui contenait les recettes de la journée, a été retrouvé vide dans une maison en construction. Au fond étaient écrits à la craie les mots suivants: Commencement d'une petite affaire; tu m'as volé, je te vole de plus.

Tous les individus arrêtés ont été conduits à la préfecture.

Le temps est couvert aujourd'hui; le thermomètre s'est élevé de plusieurs degrés.

On sait qu'en fait de littérature dramatique, le plus difficile n'est pas de faire une pièce, mais de la faire jouer à un théâtre quelconque.

M. Ballande a créé une société de Patronage des auteurs inconnus, qui doit venir en aide aux dramaturges et vauvillistes débutant dans cette carrière, beaucoup trop encombrée.

Cette société vient d'être autorisée et a commencé ses travaux.

Les manuscrits des pièces présentées doivent être envoyés franco et en double, au siège de la Société, rue Bonaparte, 80. Une épigraphe sera placée en tête de chacun d'eux; elle sera reproduite sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Nous souhaitons bonne chance à la Société et à ses protégés.

Le sieur Chirat descendait hier soir vers six heures la berge de la Seine quand, arrivé à la hauteur de la rue Malar, près de l'avenue Rapp, il vit flotter sur la Seine un objet blanc qui lui semblait être un être humain.

S'étant approché, il vit qu'il ne se trompait pas et, avec l'aide d'un marinier, il parvint à repêcher ce corps, que le dérangement d'un grand bateau amarré à peu de distance avait fait remonter du fond de la rivière.

M. Manuel, commissaire de police, a procédé avec l'assistance d'un médecin aux constatations.

Le corps est celui d'une dame D..., âgée de trente-quatre ans, demeurant avec son mari, rue Saint-Dominique. Elle a disparu depuis neuf jours de chez elle, et le médecin fait remonter sa mort à cette même période de temps.

S'agit-il d'un suicide ou d'un crime? C'est ce que l'information apprendra.

Jean C... gère, rue de Paris, à Belleville, un bureau de tabac en même temps qu'un débit de liqueurs; depuis longtemps déjà il se méfiait de trois ou quatre petits jeunes gens qui, sous le prétexte d'acheter tabac, cigares ou pipe, trouvaient moyen de s'approprier un peu de tout sans bourse délier. Depuis lors, une surveillance active fut établie.

Hier, l'un d'eux se présenta au moment où la dame C... était seule à son comptoir. Il choisit des cigares.

Pendant que la dame C... va pour servir un autre client, le jeune homme saisit une poignée de cigares, qu'il glisse dans sa poche.

M^{lle} C... qui avait tout vu, court vers le voleur, et, avec une vigueur peu commune, l'entraîne dans l'arrière-boutique, et lui inflige carrément la correction qu'on distribue d'habitude aux enfants en bas âge; puis elle le mit en liberté.

Le voleur s'est enfui au milieu des huées des personnes attirées par cette affaire.

Depuis quelques jours, on voit les hirondelles se réunir sur les toits de la place Vendôme, leur

peau pour lui faire une descente de lit, je la lui aurais donnée. Depuis qu'il sait parler, il n'a eu qu'à dire: je veux, et il a eu...

J'avais perdu ma pauvre femme, je n'avais que lui...

Savez-vous ce qu'il a ici? Un appartement de prince, deux domestiques et quatre chevaux à sa disposition. Je lui donne tous les mois 1,500 francs pour ses cigares; il m'en carotte autant... et il va partout répétant que je suis un vieux pingre, un grippe-sous, et il s'endort, et il a déjà escompté la fortune de sa pauvre mère...

Il s'interrompt brusquement, et de crainte qu'il était, devint livide. Un frémissement convulsif fit trembler ses lèvres, ses yeux lancèrent des éclairs.

La porte venait de s'ouvrir, et le jeune M. Gaston, Pierre de son vrai nom, paraissait pimpant, suffisant, luisant, l'air ravi, comme toujours, de son séduisant personnage.

Il s'avança d'un pas délibéré, le chapeau sur la tête, le cigare aux dents.

— Bonjour, papa, dit-il; ça va bien, ce matin?

Mais le père recula tout frissonnant.

— Ne m'approche pas! cria-t-il, arrière! Le jeune M. Gaston s'arrêta un peu surpris, interrogeant André de l'œil.

— Pas content ce matin, papa, ajouta-t-il.

Est-ce que la goutte reviendrait? Mauvaise affaire...

L'entrepreneur étouffa le cri de douleur de l'homme blessé au cœur, et fit avec sa barre de bois un si terrible moulinet, que son fils jugea prudent de se reculer.

André s'était précipité entre le père et le fils.

— Oh! ne craignez rien, dit l'entrepreneur d'un ton funèbre, j'ai encore ma raison!

Et soit qu'il voulût rassurer le jeune peintre, soit qu'il se défût de sa violence, il jeta dans un coin l'arme, terrible entre ses mains, qu'il tenait.

Certainement, M. Gaston avait été quelque peu effrayé; mais c'est un garçon solidement trempé, et qui ne perd pas facilement sa belle assurance.

— De quoi?... murmura-t-il, un infanticide! Ah! mais non! je la trouve mauvaise! Je demande à ne pas être de cette petite fête de famille, comme dit Dupuis, des Variétés, dans...

Il n'acheva pas la citation. André venait de lui saisir le poignet, et le lui serrait à le faire crier, en lui soufflant à l'oreille:

— Plus un mot.

Mais le silence lugubre qui suivit ne pouvait faire le compte de M. Pierre-Gaston.

— Oui, reprit-il, silence et mystère... c'est connu. Seulement, je voudrais bien savoir

de quoi il retourne, et ce que cela signifie?

C'est à André que répondit M. Gandelu.

— Je vais tout vous expliquer, monsieur André; commença-t-il, et vous me plaindrez, vous; et vous comprendrez ma souffrance.

Hélas! mon malheur doit être celui de bien des pères!

On dit que c'est notre destinée, à nous autres parvenus, de bâtir sur le sable, et de voir s'effondrer tous les projets que nous formons pour l'avenir de nos enfants.

Nos fils, qui devraient être la glorification de notre travail, deviennent comme le châtiement de notre orgueil...

— Pas mal! pour un homme qui n'en fait pas son métier, murmura le jeune monsieur Gaston, j'ai toujours dit que papa finirait dans les béneuxs.

M. Gandelu, par bonheur, ne put entendre cette nouvelle impertinence. Il poursuivit, d'une voix rauque et brève:

— Ce malheureux qui est là, monsieur André, est mon fils.

Sur la mémoire de sa sainte mère, défunte, ma femme, je jure que depuis vingt ans il a été ma seule et unique préoccupation.

Voici vingt ans que sa pensée emplit mon cœur, ma tête, mes veines, que je ne vis que par lui et pour lui.

Eh bien! la semaine passée, il parait, il ionait sur ma vie ou ma mort, comme vous

parieriez sur une de ces rosses qu'on va voir sauter des haies aux courses de Vincennes...

— Ah! mais non! s'écria le jeune M. Gaston, celle-là est trop forte!

L'entrepreneur eut un geste de mépris écrasant.

— Ayez donc au moins, dit-il, le courage de votre infamie, de votre crime. Pauvre garçon!... vous m'avez cru aveugle, parce qu'il ne me plaisait pas de vous dire: Je vois! Il m'a bien fallu ouvrir les yeux à la fin...

— Cependant, papa...

— Ne niez pas... Ce matin, mon homme d'affaires, M^{re} Catenac, est venu me rendre visite, et il a eu cet affreux courage, que les vrais amis ont seuls, de me dire la vérité. Je sais tout...

ÉMILE GABRIEL.

La suite à demain.

MM. les Abonnés des départements dont l'abonnement expire le 30 septembre sont priés de le renouveler immédiatement, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans la réception du journal.